

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n°2024/02/01-25-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 1^{er} février 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu le compte rendu de la commission d'attribution de logement de fonction en date du 11 janvier 2024, proposant l'attribution d'un logement de fonction à Monsieur Gaëtan Reyes Garcia au sein de la Cité Universitaire des Fenouillères à Aix en Provence,

DECIDE :

OBJET : Attribution d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

APPROUVE la proposition d'attribution d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service à Monsieur Gaëtan REYES GARCIA, au sein de la Cité universitaire des Fenouillères à Aix-en-Provence.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 35 membres présents et représentés

Membres présents : 31

Membres représentés : 4

Fait à Marseille le 1^{er} février 2024

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

